

GRAY

## Triple dose de Voice and Dance



Frédéric Comte et les bénévoles s'activent pour leur prochain spectacle.

Face au succès et à la demande, la troupe Voice and Dance a fait le choix de proposer une date supplémentaire pour son spectacle. En plus du samedi 4 février à 20 h 30 et du dimanche 5 février à 14 h 30 est donc ajoutée une autre représentation le dimanche à 18 h, toujours au théâtre de Gray. Un véritable défi d'organisation qu'est prête à relever l'association. Il s'agit surtout d'un véritable apport de motivation pour toute l'équipe qui répète avec vigueur depuis plusieurs semaines.

> Infos au 03 63 87 92 95 ou 06 10 54 16 89, après 19 h.

GRAY

## Avant la Balle rouge



Les JM France proposent trois spectacles cette année.

La délégation de Gray des JM France a ouvert sa saison avec le spectacle Zorbalov. L'objectif pédagogique a été rempli pour les bénévoles mais aussi les équipes pédagogiques des classes participantes. Dans le cadre de la saison culturelle municipale cette fois, il sera de retour à Gray samedi 25 mars au théâtre, pour un programme tout public, le cabaret musical « La passe interdite ». En attendant, les bénévoles s'activent pour le second rendez-vous des JM France, « La balle rouge » qui pour des raisons techniques se déroulera Halle Perrey à Arc-lès-Gray le 14 février à 9 h 30 et 14 h 30. La séance matinale est complète, il reste des places l'après-midi.

> Infos par e-mail à jacques.mathieu0639@orange.fr

GRAY

## Santé : réduire les inégalités

Le premier Contrat local de santé du Pays graylois a été signé hier matin. 34 projets sont concernés, une bonne partie se concrétisant déjà, comme la Maison de l'adolescence prévue pour le 1<sup>er</sup> mars.

Le premier Contrat local de santé du Pays graylois a été signé hier matin par ses différents partenaires.

D'ici 2019, les 38 250 habitants des 115 communes membres du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de Gray vont voir se mettre en place un outil dédié à la santé.

Né de deux diagnostics, le contrat local de santé se décline autour de quatre axes de travail et d'actions à mener pour « réduire les inégalités territoriales en santé, améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation, favoriser les comportements favorables à la santé et limiter les risques sanitaires liés à l'environnement », revendiquent les signataires dont la préfète de Haute-Saône Marie-Françoise Lecaillon. À noter



Dans un local du 10 rue des Casernes va ouvrir début mars la Maison de l'adolescence.

qu'un « complément de diagnostic va se faire pour les communes du secteur de Pesmes », indique Frédéric Henning pour le PETR.

Au final, ce sont 34 actions (lire ci-dessous) qui vont se mettre en place et seront évaluées à terme.

Parmi les projets, l'un va voir le jour le 1<sup>er</sup> mars, la Maison de l'adolescence. Cette idée née à Gray va essaimer aussi à Vesoul et Luxeuil. En ville, elle sera installée au 10 rue des Casernes dans le prolongement de la Croix-Rouge dans un local qui servait auparavant pour des per-

manences. Elle sera portée par l'Association Hospitalière Bourgogne-Franche-Comté. Angeline Desprez, en charge du dossier précise « que cela concernera les jeunes de 12 à 25 ans pour y évoquer tout type de difficultés du quotidien. Le lieu sera ouvert deux jours et demi par semaine et une permanence téléphonique sera en place en complément. Ce projet fédère les partenaires, environ 26 en tout », assure-t-elle pour un des maillons importants du CLS graylois.

L'objectif est d'apporter une réponse à chaque situation indi-

viduelle, du petit coup de blues de l'adolescent aux situations les plus délicates tant en matière de santé que tout autre aspect du quotidien : « Il n'y avait pas ce genre d'outils dans le département. Cela existe sur l'Aire urbaine et nous allons utiliser notre expertise ici », poursuit-elle.

Cet outil « va permettre d'identifier et répondre aux problèmes des jeunes mais aussi de leurs familles avec des professionnels à l'écoute, c'est un vrai investissement en matière de santé », plaide Pierre Gorcy de l'ARS avant la mise en place annoncée.

38250

Le nombre d'habitants concernés par ce Contrat local de santé du Pays graylois

## Une santé en 34 projets

Sur les 34 projets du CLS, plus de la moitié est déjà en phase de développement comme le confirme le délégué départemental de l'ARS, Pierre Gorcy, après la signature.

C'est ainsi le cas des actions « pour favoriser le dépistage précoce des cancers du sein, colorectal ou les liaisons cutanées ou l'amélioration de la santé des jeunes avec la maison des adolescents. Le travail pour favoriser l'installation de médecins ou celui d'amélioration du parcours éducatif de santé par un projet sportif personnalisé aussi ».

Sont aussi concernés l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées, l'amélioration des liens entre l'hôpital et la médecine de ville et la prise en charge de la santé mentale ainsi que les parcours de soins des personnes âgées.

Dernier domaine où les travaux ont débuté, celui de l'amélioration des comportements favorables à la santé qui concerne la prévention des cancers, du surpoids et l'hygiène de vie. Dans ce cadre l'action zéro tabac à l'hôpital fait figure de précurseur à des projets concernant tant la santé bucco-dentaire des enfants que le déploiement du « pass'sport forme » sur le pays graylois.

Dans les projets mis en avant figure ainsi « la mise en place par l'association de coordination interprofessionnelle des acteurs territoriaux de santé de Dampierre-sur-Salon d'un dispositif de repérage des fragilités et améliorer les conditions de sortie d'hospitalisation », pour mailler tout le territoire.



Pierre Gorcy, pour l'ARS, a fait le point sur les premiers projets déjà en cours de développement.